

# Quand les jeunes s'en prennent à la ville

Le vandalisme des jeunes exige des réponses appropriées et Vernier s'est attaqué au problème. Cette commune urbaine de 32 000 habitants, aux portes de Genève, se distingue par l'architecture de ses grands ensembles – les cités du Lignon et des Avanchets – qui ne surprendrait pas en France, mais qui demeure exceptionnelle, surtout par son ampleur, à l'Est du Jura.

À Vernier comme ailleurs, le mot vandalisme peut prendre des significations variées. Il peut désigner le comportement d'une bande qui s'en prend, un soir de désœuvrement, à un abribus. Mais être aussi le résultat d'une partie de football quand un malencontreux ballon détruit les stores ou les fenêtres d'un bâtiment scolaire voisin.

Chaque année ce type de dégâts atteint des montants importants. «Entre 30 000 de 120 000 francs», expose le maire Yvan Rochat, rentré au Conseil administratif (exécutif) en 2007. Pour la première fois, la commune leur consacre une ligne dans son budget, sous l'appellation «violences immobilières» – à la hauteur de 75 000 francs. La commune entend centraliser le décompte des déprédations. Actuellement, les violences aux immeubles et celles constatées sur le mobilier urbain (abribus etc.) sont traitées séparément. «Nous voulons faire valider cela par un même service. Cette mesure n'est pas liée à une augmentation des actes, elle répond davantage à une logique de coûts», indique le maire.

Selon lui, le gros du vandalisme est le fait de jeunes en bandes. C'est sur eux que se focalise l'essentiel de l'action communale. «Notre première mesure consiste à faciliter la présence d'adultes sur les lieux où les jeunes se rencontrent. Cela concerne en premier lieu les concierges de nos treize écoles.» Idéalement, ces derniers devraient pouvoir instaurer le dialogue. Il y a quelques années, un cours leur a été prodigué, ce qui manifestement était insuffisant. La municipalité envisage ainsi d'organiser une formation continue sur le thème du dialogue avec les jeunes. Les autorités savent néanmoins que les situations peuvent être délicates, et la communication difficile, car la médiation n'est évidemment pas le premier mandat d'un concierge. La commune leur donne la possibilité d'appeler à l'aide, ou de signaler la présence récurrente de groupes «à risques» à des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), deuxième



*Si une situation à risque se développe dans le périmètre d'une école, le concierge doit savoir comment réagir. (Photos: Vincent Borcard)*

maillon du dispositif. Cinq d'entre eux travaillent en permanence dans les différents quartiers de Vernier. Faciliter la concertation et le contact entre les concierges et ces spécialistes des adolescents et des jeunes adultes est aujourd'hui une priorité de la commune.

## **Dernier rempart, le gendarme**

Troisième élément, des agents de sécurité municipaux (policiers) assurent également une présence sur le terrain. «Sauf en cas de flagrant délit, ils ne disposent pas de réels moyens d'intervention. Mais ils peuvent prendre des photos et procéder à des contrôles d'identité», précise le maire. Quand la situation est plus sérieuse, chacun en appelle à la gendarmerie. C'est cette solution qui a été appliquée lorsque les autorités avaient appris que deux bandes s'étaient donné rendez-vous dans un parc pour régler un différend. Des battes de baseball et autres colifichets ont été saisis à l'occasion.

«Nous avons la volonté d'être constructif dans la répression», poursuit Yvan Rochat. «Nous commençons par porter

plainte. Puis nous essayons d'instaurer le dialogue avec les jeunes et leurs parents.» Les autorités proposent généralement aux fautifs de participer à des travaux d'intérêt public, si possible en rapport avec les déprédations commises. Plusieurs demoiselles ont ainsi passé quelques après-midi à nettoyer leurs tags. Le jeune qui avait brûlé un scooter sous un auvent a participé aux travaux de rénovation de l'auvent. «Si le cas est bénin, nous pouvons retirer la plainte. Dans un cas plus grave, comme celui du scooter incendié, nous demandons au juge de faire preuve de mansuétude», explique le maire.

## **Aller au devant des jeunes**

Sur le terrain, la prévention concerne en premier lieu les travailleurs sociaux hors murs. Ceux-ci dépendent de la Fondation genevoise pour l'animation culturelle (FASe), cofinancée par le canton et les communes. Cette entité est notamment responsable, à l'échelle cantonale, de maisons de quartier et de centres de loisirs. Vernier en compte une demi-douzaine. «Mais nous nous



Une équipe du Vallon au travail. Quatre communes genevoises sont déjà liées par contrat à cette institution.

sommes rendus compte que cela ne suffisait pas», explique Guy Musy, responsable des TSHM à la FASE. Les jeunes qui auraient dû fréquenter ces lieux n'y venaient tout simplement pas. Le TSHM est diplômé d'une Haute Ecole Spécialisée. Il est éducateur social, animateur socio-culturel, ou assistant social. Il a également suivi une formation de travailleur de proximité, son métier consistant à être sur le terrain. Il entretient des contacts suivis avec les concierges, les agents municipaux, les commerçants et surtout avec les groupes de jeunes. Son but est de favoriser leur intégration. En parlant régulièrement avec eux et en les mettant en contact avec toutes les structures existantes contribuant à la réinsertion – Centres d'action sociale, service jeunesse et emploi, Info Jeunes etc.

«Encore récemment, un groupe cherchait un local pour faire de la danse. Il a été encadré par un TSHM dans ses travaux de financement et d'installation», se rappelle Yvan Rochat. C'est lui qui va aider à réserver une salle de sport, qui va organiser des camps ou des sorties. Il accompagne également un jeune qui est à la recherche d'un petit boulot ou d'un stage. «Je n'aime pas cette expression, mais dans notre jargon, nous les appelons les jeunes à seuil bas. Nous devons les aider à parcourir la distance qui les sépare des institutions vers lesquelles ils n'iront pas d'eux-mêmes», synthétise Guy Musy.

Les TSHM peuvent aussi être appelés à intervenir dans une situation précise, quand par exemple telle ou telle bande instaure un climat d'insécurité. «Quand nous lançons une action, nous disposons de différents indicateurs qui nous

permettent ensuite d'évaluer son impact», précise le coordinateur. Même si son approche donne des résultats, il met en garde contre une vision mécanique ou simpliste de son travail. «Ce ne sont pas forcément les mêmes qui font des dégradations. Celui qui va briser la vitre de l'abribus ira peut-être très bien, sera parfaitement intégré!»

Cinq TSHM (pour 4,25 postes) travaillent à Vernier, chacun en priorité sur un quartier. A l'échelle de son mandat, Guy Musy confirme que c'est bien cette grande commune urbaine qui lui prend le plus de temps. Mais lorsqu'il déploie sa carte de Genève, pratiquement toutes les communes du canton font appel au service des TSHM de la FASE!

#### La chasse aux tags

Depuis près de 20 ans, les dégradations observées sur les immeubles se confondent avec les graffitis, tags et autres peintures murales. Là encore, Vernier délègue. La commune est liée par contrat à une entreprise qui s'engage à intervenir dans les 48 heures qui suivent la dégradation. L'entreprise est un peu particulière, il s'agit d'un établissement de semi-liberté pour détenus en fin de peine. La Maison Le Vallon, à Vandœuvre, propose divers ateliers à ses pensionnaires. Forte de six salariés, sa brigade «anti-graffiti» parcourt chaque jour des dizaines de kilomètres, et nettoie ce qui doit l'être. «Logiquement, un concierge ne devrait pas avoir à nous appeler. Nous faisons nous-mêmes le tour des immeubles pour vérifier que tout est en ordre», précise Pierre-André Gard, maître socio-professionnel en charge de cet atelier. La rapidité d'action

est même souvent un gage de non-récidive. «Il est erroné de croire qu'à peine un mur restauré, un tag reprend la place du précédent», explique Luc Barbey, directeur adjoint du Vallon. «L'un des buts de l'auteur d'un tag est de faire voir son œuvre, d'inviter des camarades. Si nous sommes plus rapide, nous pouvons le priver de ce plaisir, et donc rendre moins intéressante à ses yeux la pratique du graffiti. D'expérience, nous savons que les tags ne reviennent pas.» Pour que l'effort ait un impact réel, il est important que les structures privées agissent de même. «Nous encourageons les propriétaires d'immeubles et les commerçants à souscrire aux services du Vallon», dit Patrick Conconi, responsable de l'entretien des bâtiments de Vernier. À ce jour, une petite trentaine ont accepté. «L'abonnement revient à 400 francs par an pour un particulier. Il baisse à 200 francs la deuxième année si aucun graffiti n'est constaté. Ce tarif n'est bien évidemment pas valable pour un immeuble copieusement recouvert de fresques. Pour ce premier service, en fonction du dégât et de la surface, le devis peut courir de 2000 à 15000 francs. Le Vallon collabore depuis 13 ans avec Vernier, depuis 2005 dans le cadre d'une opération «façades nettes».

Le service anti-graffiti du Vallon est prisé par Vernier, mais aussi par Bellevue, Genthod, et désormais par la ville de Genève. Selon Luc Barbey, il peut en coûter une centaine de milliers de francs par année à une grosse commune. Signe des temps et de la demande, le Vallon nettoie également les 600 distributeurs à billets des Transports publics genevois (TPG), et assure un service de sécurisation des écoles de la ville de Genève – chaque matin, entre 5 et 8 h, une équipe fait le tour des préaux et ramasse bouteilles, bris de verre et débris divers laissés là par des noctambules – une loi interdisant la fermeture des écoles pendant la nuit.

L'exemple de Vernier, une commune considérée par beaucoup comme «difficile», rappelle la diversité croissante des problèmes posés aux autorités. La nécessité de faire appel à des spécialistes et de déléguer des compétences, s'impose alors comme une nécessité. Reste la satisfaction d'avoir opté pour les bons outils, et la maîtrise de leur usage dans un cadre mûrement réfléchi.

Vincent Borcard

Information: [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch), [www.fase-web.ch](http://www.fase-web.ch)